

LES OPTANTS POUR LA NATIONALITE FRANÇAISE (1872-1873)

Contexte général

En exécution de l'article 2 du traité de Francfort du 10 mai 1871 et de l'article 1 de la convention additionnelle du 11 décembre 1871, les individus nés dans les territoires annexés par l'Empire allemand (Haut- et Bas-Rhin, Moselle) eurent la faculté d'opter. Ceux qui voulaient conserver la nationalité française devaient être domiciliés ou se domicilier en France non annexée, aux colonies ou à l'étranger. Ils devaient faire, avant le 1^{er} octobre 1872 (pour ceux qui résidaient en Europe) ou le 1^{er} octobre 1873 (pour ceux qui résidaient hors d'Europe), une déclaration d'option pour la nationalité française auprès du directeur de « cercle » (arrondissement, *Kreis*) dont dépendait la commune qu'il leur fallait alors quitter (territoires annexés), ou du directeur de la police (villes de Metz et Strasbourg) ; à la mairie de leur domicile (France métropolitaine, colonies) ; auprès des ambassades et consulats français (étranger). Opter pour la nationalité française signifiait pour les Alsaciens-Lorrains des territoires annexés émigrer. Les « originaires » restant domiciliés dans les territoires cédés n'avaient aucune déclaration à faire auprès des autorités françaises pour perdre leur nationalité française ; ceux qui, à l'époque de l'annexion, ne résidaient pas dans les territoires cédés pouvaient opter pour la nationalité allemande auprès de la mairie de leur résidence¹.

Où trouver les déclarations d'option pour la nationalité française ?

Un **état des sources** extrêmement précis – et plus généralement de très utiles éléments sur les procédures administratives mises en place en 1872 – figure (p. 11-24) dans Alfred WAHL, *L'Option et l'émigration des Alsaciens-Lorrains (1871-1872)*, Paris, Éditions Ophrys, Strasbourg, Association des publications près les universités de Strasbourg, 1974 (Arch. dép. Bas-Rhin, **8° 1614**, texte abrégé d'une thèse de 3^e cycle d'Histoire contemporaine soutenue à Metz en 1972, Arch. dép. Bas-Rhin, **4° 1494/1 et 2**).

¹ Sur ce dernier point, cf. *Répertoire alphabétique des Alsaciens-Lorrains ayant opté pour la nationalité allemande (1872-1873)*, par S. Barbiche, Paris, Archives nationales, 1995, IV-173 p., dact. (accessible en ligne : <http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/anparis/>).

Les sources originales les plus conséquentes et les plus demandées (déclarations d'option faites outre-Vosges), relevant du ministère de la justice, sont conservées en sous-série **BB³¹ aux Archives nationales** (site de Paris) :

BB³¹ 1 à 507. Déclarations des optants pour la nationalité française (ordre alphabétique).

BB³¹ 508 à 510. Déclarations des optants pour la nationalité allemande (même ordre).

BB³¹ 511 à 529. États nominatifs des individus originaires d'Alsace-Lorraine optant pour la nationalité française (classement par départements et pays de résidence).

BB³¹ 530. Options : législation, incidences diplomatiques et financières. 1871-1878.

BB³¹ 531 et 532. Options postérieures au 1^{er} octobre 1872.

BB³¹ 533. Fonctionnement du service des options. 1871-1875.

390 états nominatifs d'optants pour la nationalité française ont été publiés hebdomadairement, au fur et à mesure de l'enregistrement des déclarations (30 juin 1872-28 août 1873), dans la partie supplémentaire du *Bulletin des lois* que l'on trouve en théorie dans tout service d'**Archives départementales (série K)**.

Ces sources et états, concernant un peu plus de 388 000 individus, **ne couvrent cependant pas, sauf cas de double déclaration, les quelque 160 000 déclarations d'option faites en territoires annexés**, dont la trace est à rechercher aux **Archives départementales de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin** dans les fonds du Gouvernement d'Alsace-Lorraine, des *Bezirke* et *Kreise*.

Où chercher aux Archives départementales du Bas-Rhin ?



Les Archives départementales du Bas-Rhin conservent une coll. lacunaire des suppléments au *Bulletin des lois* précités sous les cotes **2 K 244 à 253** (lac. des états 183 à 269 et 360 à 390) et une coll. complète en bibliothèque administrative (**BAD 3742/1 à 12**). En outre elles conservent et communiquent, sous les cotes **1 Mi 140/1 à 1 Mi 140/91** (cf. en salle le classeur blanc « Mi et BHC » et ci-dessous annexe 1), une copie de 2 **instruments de recherche** des Archives nationales :

- Fichier alphabétique des optants pour la nationalité française (1872-1873). Renvois aux états d'optants pour la nationalité française publiés dans la partie supplémentaire du *Bulletin des lois* de 1872 et années suivantes.
- Fichier des demandes de naturalisations des Alsaciens-Lorrains et des étrangers engagés dans les armées françaises, en application de la loi du 5 août 1914. Renvois aux numéros de dossiers. [Fichier ancien coté Arch. nat. BB²⁷ 1248 à 1257].



Les sources locales originales sont à rechercher dans les versements des sous-préfectures d'Haguenau (**384 D**), Saverne (**388 D**), Strasbourg-Campagne (**394** et **398 D**) et Wissembourg (**414 D**), ainsi que dans les fonds de la Présidence de Basse-Alsace (**34 D**) (cf. l'état plus détaillé ci-après, [annexe 2](#)). Des données propres au Bas-Rhin figurent encore dans les fonds du Gouvernement d'Alsace-Lorraine, concernant aussi la Lorraine et la Haute-Alsace (cf. **instr. de recherche 81**, t. 2, fasc. 1, pp. 175-176, n° 2472 à 2494 ; **instr. de recherche 82**, t. 2, fasc. 2, p. 108, n° 1278 et 1279).

- ➔ Les déclarations individuelles d'option faites dans les territoires annexés ne subsistent que pour le cercle d'Haguenau (**384 D 123-125**) et pour le cercle de Colmar (Arch. dép. Haut-Rhin, 3 AL 1/105-126). Pour tous les autres cercles ne subsistent que des états mensuels ou chronologiques : le plus souvent nominatifs, ils reprennent cependant l'essentiel du contenu des déclarations aujourd'hui perdues.
- ➔ Aux niveaux supérieurs de la Présidence de Basse-Alsace (*Bezirkspraesidium Unter-Elsass*) et du Gouvernement d'Alsace-Lorraine, sont conservés des correspondances, rapports et états (*Verzeichnisse*), souvent nominatifs, relatifs à l'organisation et aux résultats des opérations dans leur ressort. Le dossier **1 AL 210** concerne un cas particulier : celui des agents de l'administration française restés dans les territoires annexés pour assurer la transition entre administrations française et allemande.

Les dates extrêmes des dossiers dépassent 1873. En effet ils contiennent aussi une abondante correspondance (avec nombreuses pièces justificatives) documentant au-delà des échéances des 1^{er} octobre 1872 et 1^{er} octobre 1873 les problèmes de nationalité :

- liés aux demandes de permis de séjour temporaire en Alsace, généralement pour affaires de famille, des optants en situation irrégulière ;
- liés à l'option des mineurs, des jeunes gens appelés sous les drapeaux, ainsi que ceux liés aux « ravisés », aux annulations d'option pour irrégularité de déclaration ou défaut d'émigration par exemple.

Ces dossiers sont alors susceptibles de concerner tout Alsacien-Lorrain, qu'il ait opté dans les territoires annexés, en France ou à l'étranger.

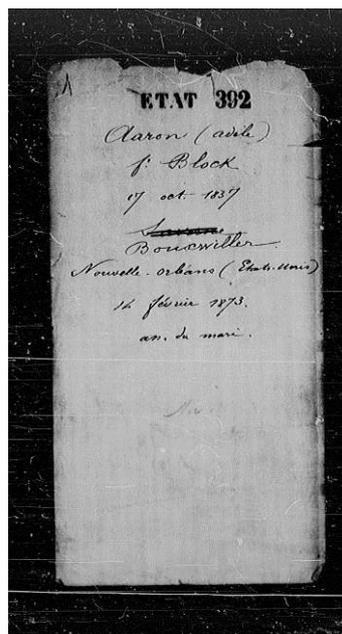
Eric Syssau
12/12/2011

ANNEXE 1 – 1 Mi 140/1-91 : CONTENU

- fichier alphabétique des optants pour la nationalité française (1872-1873)
(1Mi 140/1-87) : de l'ordre de 388 000 fiches

Les fiches les plus complètes se présentent de la façon suivante :

NOM
PRENOM
NOM MARITAL
DATE DE NAISSANCE
(à défaut) AGE
LIEU DE NAISSANCE
DOMICILE
DEPARTEMENT
(ou) PAYS
DATE DE LA DECLARATION
ASSISTE(E) DE
BULLETIN DES LOIS, ETAT N°



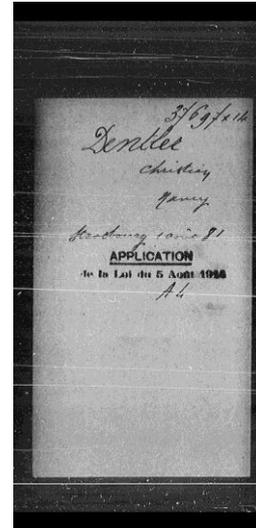
La date de naissance est, sauf exception, indiquée très précisément, car elle déterminait la capacité d'opter soi-même ou bien avec l'autorisation (*l'assistance*) du tuteur. La majorité était fixée alors à 21 ans. Les indications que l'on trouve, plus ou moins abrégées, à la fin de nombreuses fiches, sont de type : "autorisé par son père (ou sa mère ou son tuteur)" pour les mineurs ; ou bien "mineur non autorisé", "mineur non assisté", si l'optant mineur a omis cette formalité.

Le classement alphabétique est matérialisé au moyen de fiches intercalaires portant au pochoir les premières lettres du patronyme.

- Fichier des demandes de naturalisation des Alsaciens-Lorrains et des étrangers engagés dans les armées françaises, en application de la loi du 5 août 1914 (1 Mi 140/88-91) : de l'ordre de 16 500 fiches

Les fiches les plus complètes se présentent de la façon suivante :

NOM
PRENOM
DATE DE NAISSANCE
LIEU DE NAISSANCE
DOMICILE
COMMUNE EN ALSACE – LORRAINE
MENTION D'ENGAGEMENT VOLONTAIRE (lieu et date)
REFERENCE DE DOSSIER



D'après les vues consultées, il s'agit uniquement d'hommes. Le classement est opéré de la même façon que dans le cas précédent, au moyen de fiches intercalaires portant au pochoir la ou les premières lettres du patronyme.

ANNEXE 2 – PRINCIPALES SOURCES ORIGINALES CONSERVEES AUX ARCHIVES DEPARTEMENTALES DU BAS-RHIN

NB : Les cotes déclarées ci-dessous « caduques » sont celles auxquelles renvoient les index des versements administratifs contemporains en salle de lecture des Archives départementales du Bas-Rhin (**usuels, vol. 1000 et 1001**) ainsi que l'état des sources détaillé figurant (p. 11-24) dans Alfred WAHL, *L'Option et l'émigration des Alsaciens-Lorrains (1871-1872)*, Paris, Éditions Ophrys, Strasbourg, Association des publications près les universités de Strasbourg, 1974 (Arch. dép. Bas-Rhin, **8° 1614**, texte abrégé d'une thèse de 3e cycle d'Histoire contemporaine soutenue à Metz en 1972, Arch. dép. Bas-Rhin, **4° 1494/1 et 2**).

1 AL – Archives de la Commission de liquidation du contentieux financier franco-allemand (*Kaiserliche Liquidationscommission*), 1870-1890

Les données ont été vérifiées sur pièces. La période concernée est restreinte aux mois de septembre-octobre 1872.

1 AL 210	Employés d'administration ² des anciens départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de « Lorraine » résidant encore momentanément dans les territoires cédés, déclaration d'abandon de leur domicile actuel pour faire élection de domicile à Paris, au ministère des finances ³ , et demande d'autorisation de résidence jusqu'à l'époque de leur remplacement par l'administration française : listes, extraits de registres communaux des déclarations de changement de domicile, bordereaux d'envoi, correspondance.	1872
----------	--	------

69 AL – Partie du fonds du Gouvernement d'Alsace-Lorraine, division de l'Intérieur

Les données n'ont pu être vérifiées sur pièces (fonds externalisés). La cote 69 AL 604 ne comporte pas de déclarations individuelles originales mais les bilans détaillés pour l'ensemble des cercles (cf. l'état des sources de A. Wahl, *op. et loc. cit.*).

69 AL 603/1-2	Affaires d'état civil : optants, nationalité, droit d'émigration. (4 vol.)	1871-1879
	603/1 1871 (1 ^{er} janvier) – 1874 (juin)	
	603/2 1874-1879	
69 AL 604	Déclarations d'options. (3 vol.)	1871-1919
69 AL 605/1	Naturalisation et règlement des demandes de radiation des listes françaises de recrutement	1876-1878

² Percepteurs et receveurs, agents de l'Enregistrement, des magasins et manufactures de tabac, ingénieur attachés à la liquidation d'anciens services français.

³ Au terme de l'art. 104 du code civil.

388 D – Versement de la sous-préfecture de Saverne, archives de la Kreisdirection Zabern et de la sous-préfecture de Saverne

Le versement a été recoté, les références 388 D 60 et 61 sont caduques. Les données n'ont pu être vérifiées sur pièces (fonds externalisés).

388 D 363	<i>Optionen.</i>	1871
388 D 364-368	<i>Optionserklärungen.</i>	s.d.
388 D 554	<i>Optionen.</i>	1872

394 et 398 D – Versements de la sous-préfecture de Strasbourg-Campagne

Le versement 398 D a été recoté, la référence 398 D 9 est caduque. Les données n'ont pu être vérifiées sur pièces (fonds externalisés).

394 D 87	<i>Optionen für die französische Nationalität.</i>	1874
398 D 51	<i>Optantenkommission generalia.</i>	s.d.
398 D 52	<i>Entscheidungen der Optantenkommission specialia.</i>	s.d.
398 D 53	<i>Optionen generalia (Optanten Verzeichnis).</i>	s.d.

ANNEXE 3 – LES OPTANTS EN LIGNE

Afin de comprendre les usagers, puisant souvent leurs informations sur internet, petit bréviaire à l'usage... A noter d'emblée : en réalité rien d'extraordinaire ni d'indispensable.

CODAM et CDHF

« Le » site des optants est historiquement celui des « Chercheurs d'Optants des Départements d'Alsace et de Moselle » : <http://www.optants.fr/>. Cette association a décidé de longue date de lister les optants dans des publications (« Cahier des Optants des Départements d'Alsace et de Moselle » ou CODAM) dénombrant chacune plus de 7 000 individus, avec leurs noms, prénoms, dates et lieux de naissance, dates et lieux d'option, ainsi qu'une colonne "observations". Les cahiers ne regroupent pas l'intégralité des patronymes dans l'ordre alphabétique : la saisie s'est en effet effectuée dans l'ordre chronologique des états parus dans les suppléments du *Bulletin des Lois* – dont les cahiers ne font guère que reprendre les informations. Des hors-série reclassant les informations selon d'autres critères ou recueillant des articles historiques existent par ailleurs. Les références se font entre initiés au numéro, « CODAM 1 », « CODAM 37 », etc. Les pages de ces cahiers se présentent ainsi :

Reproduction interdite

Cahier des Optants des Départements d'Alsace et de Moselle

N° 2 Juillet 2002

HOFFMANN	Marie François Henri		21.08.1859	67	Saverne	75	Paris	31.05.1872	père
HOFFMANN	Marie Joseph Louis		10.05.1857	67	Strasbourg	75	Paris	31.05.1872	père
HOFFMANN	Marie Maurice		09.01.1861	67	Saverne	75	Paris	31.05.1872	père
HOFFMANN	Marie Rose	VOINOT	17.09.1848	57	Sarrebourg	75	Paris	11.05.1872	mari
HOFFMANN	Sébastien		21.03.1834	57	Morhange	75	Paris	06.07.1872	
HOFFMANN	Sébastien		07.07.1823	67	Strasbourg	75	Paris	30.05.1872	
HOFFMEYER	Emile Jean		06.11.1849	68	Orbey	75	Paris	29.05.1872	
HOFFSTETTER	Joseph		25.12.1838	?	Buhl	75	Paris	18.05.1872	
HOH	Emile		10.12.1851	67	Schiltigheim	75	Paris	13.05.1872	
HOHL	Jacques Alphonse		25.08.1851	68	Thann	69	Lyon	03.06.1872	
HOHWEILLER	Catherine	DITNER veuve	13.11.1816	68	Ammerzwiller	69	Lyon	20.04.1872	
HOLDER	Louis		17.01.1841	68	Roufflach	75	Paris	07.05.1872	
HOLDERBACH	André		30.11.1831	67	Wasselonne	75	Paris	25.05.1872	
HOLL	Marie Eugénie Joséphine	GUERRE	22.08.1841	68	Hésingue	69	Lyon	21.06.1872	mari
HOLLENDER	François		20.11.1824	57	Freistroff	75	Paris	24.04.1872	
HOLMGREN	Frédéric		08.08.1818	67	Barr	75	Paris	27.05.1872	
HOLSTEIN	Auguste		26.09.1845	68	Dolleren	69	Lyon	30.05.1872	
HOLTZ	Elisabeth	MALOIGNE	02.11.1812	67	Wissembourg	75	Paris	01.06.1872	mari
HOLTZ	Eugène		14.02.1843	67	Strasbourg	75	Paris	16.05.1872	
HOLTZ	Joseph		28.05.1808	67	Wissembourg	75	Paris	30.04.1872	
HOLTZ	Marie Elisabeth		20.12.1813	67	Kogenheim	75	Paris	29.05.1872	
HOLTZ	Marie Louise		02.08.1814	67	Wissembourg	75	Paris	01.06.1872	
HOLTZ	Marie Madeleine		10.03.1818	67	Kogenheim	75	Paris	29.05.1872	
HOLWECH	Charles Alphonse		24.06.1820	67	Rothau	75	Paris	02.07.1872	
HOLZINGER	Marie	MATHIEU veuve	02.05.1810	57	Sarreguemines	75	Paris	06.05.1872	
HOLZMANN	Thiébaud		02.02.1850	68	Thann	69	Lyon	21.02.1872	
HOMBOURGER	Marie	COUTURIER	25.09.1812	57	Metz	75	Paris	08.08.1872	mari
HOMMEL	Catherine		16.10.1848	57	La Wantzenau	75	Paris	04.06.1872	
HOMMEL	Edouard		17.08.1851	67	Dorlisheim	75	Paris	22.05.1872	mère
HONIG	Charles Eugène		04.04.1851	67	Strasbourg	75	Paris	22.04.1872	
HONNORAT	Isidore Louis		15.10.1843	68	Colmar	75	Paris	29.04.1872	
HONTE	Michel		01.05.1829	57	Dieuze	75	Paris	05.08.1872	
HORNBERGER	Sophie	PERRET	19.12.1835	68	Ribeauvillé	75	Paris	09.07.1872	mari
HORNE	Nicolas Edouard		23.03.1832	57	Metz	75	Paris	26.04.1872	
HORNEDECK	Pierre		12.12.1839	68	Willer	75	Paris	11.05.1872	
HORNIC	Michel		03.11.1843	57	Walscheid	75	Paris	03.06.1872	
HORNN	Elisabeth	BRONNER	25.12.1836	57	Pinolsbourg	75	Paris	27.05.1872	mari
HORNY	François Joseph		05.05.1806	68	Guebwiller	75	Paris	22.04.1872	
HORNY	Marie Catherine	VARY	28.01.1825	57	Walscheid	75	Paris	18.06.1872	mari
HORVILLEUR	Annette	BERNHEIM	18.05.1832	57	Tragny	75	Paris	30.04.1872	mari
HOST	Marie	GEIGER	21.12.1821	67	Griesheim	75	Paris	01.07.1872	mari
HOUE	Caroline		05.05.1859	67	Sélestat	75	Paris	14.05.1872	mère
HOUE	Dominique		29.07.1816	57	Bazoncourt	75	Paris	21.05.1872	
HOUIN	François		22.05.1835	57	Bacourt	75	Paris	08.05.1872	

Le moteur de recherche disponible sur le site du CODAM permet simplement de savoir dans quel cahier trouver un(e) patronyme / personne donné(e). Les résultats sont en réalité affichés sur le site du Centre départemental d'histoire des familles (CDHF) de Guebwiller, auteur de la base de données faisant office de table générale des cahiers CODAM : <http://www.cdhf.net/fr/index.php?h=bases%2Foptants%2Faide&t=bases>. Les données liées sont seulement le village d'origine de la personne et la référence au cahier, CODAM + n°. Le site du CDHF permet par ailleurs une extraction par village.

Dans ces deux cas, **le matériau est le même – des relevés tirés des suppléments au *Bulletin des lois***. Les informations détaillées ne sont pas accessibles en ligne.

GENEASERVICE, ANCESTRY, GENEANET, NOTREFAMILLE.COM

Plus récemment, des sociétés de loisir généalogique ont mis en ligne des fichiers numérisés portant sur quelque 450 000 individus « optants ».

Auprès de la société Arfido (<http://www.geneaservice.com/archives/optant.php>) ou chez ses clients Ancestry (<http://www.ancestry.fr/genealogie-AlsaceLorraine-Optants>) et Geneanet (<http://geneanet.geneaservice.com>) on a ainsi accès à un fac-similé des fiches d'indexation des déclarations parues au supplément du *Bulletin des lois*, reprenant le nom du déclarant, sa date et son lieu de naissance, la date de la déclaration, le cas échéant le nom de son conjoint ou des personnes l'accompagnant, l'adresse de domiciliation et le numéro d'enregistrement officiel au *Bulletin des lois*. C'est en somme une mise au net du fichier de recherche des Archives nationales, **faisant doublon avec les microfilms disponibles aux Archives départementales du Bas-Rhin**.

Sur le site d'Ancestry, la fiche accessible sur abonnement se présente ainsi :

EXEMPLE DE DOCUMENTS

Nom	Bloch
Prénoms	Salomon
Naissance (jour et)	9 octobre 1808
Lieu de	Wagenthal
Domicile	La Nouvelle-Orléans (Etat-Uni)
Déclaré le	8 Septembre 1873
Assisté de	
Observé de	
Bulletin des Lois n°	726
	Options A. L.

Fermer [x]

Pour un accès par Geneanet, le mode d'emploi complet est disponible à l'adresse <http://blog.geneanet.org/index.php/post/2007/10/GeneaNet-%3A-nouvelle-serie-sur-GeneaService-%3A-les-optants-dAlsace-Lorraine.html>.

De son côté, Notrefamille.com (accès payant) a numérisé et indexé directement les suppléments au *Bulletin des lois* : http://www.genealogie.com/v2/genealogie-service-al/default.asp?id_document=%7BCFAAE27A-B858-4346-917F-3B9C85A83CED%7D.

GENEAWIKI

De façon directe ou non, les mises en lignes précédemment évoquées se fondent ainsi sur le seul *Bulletin des lois*. Plus originale est la numérisation et la mise en ligne libre et gratuite, sur le « wiki » de Geneanet, des formulaires originaux d'option – signés du déclarant – conservés aux **Archives Nationales** en **sous-série BB³¹** : http://fr.geneawiki.com/index.php/Au_del%C3%A0_de_l'Etat-Civil_-_75_-_Optants.

Le fonds est cependant loin d'être couvert et n'est pas ou peu indexé. A l'heure actuelle ont été numérisées les cotes BB/31/1 à BB/31/25 (AARON à BAUMSTILLER), BB/31/27 à BB/31/31 (BE à BELZUNG), BB/31/40 à BB/31/44 (BIA à BIZZINI), BB/31/55 (BOUDANGE à BOUQUIN), BB/31/172 (GRAB à GRANDADAM) et BB/31/421 (SCHMITT).

GALLICA

La collection du *Bulletin des lois* accessible sur Gallica (fonds numérisés de la Bibliothèque nationale de France) se limite à la partie principale de cette publication et n'englobe pas les suppléments des années 1872-1873 comportant seuls les listes d'optants (cf. <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/cb32726274t/date.r=.langFR>). Le recours à une collection papier reste donc nécessaire pour toute vérification. On trouve toutefois sur Gallica d'autres ressources utiles, comme par exemple :

- **Titre** : Du droit d'option des Alsaciens-Lorrains pour la nationalité française : textes, questions, solution
- **Auteur** : Hepp, Eugène (1838-1908)
- **Éditeur** : Sandoz et Fischbacher (Paris)
- **Date d'édition** : 1872
- **Identifiant** : ark:/12148/bpt6k54523230

- **Titre** : De l'option des Alsaciens-Lorrains pour la nationalité française
- **Auteur** : Arnould, L.
- **Éditeur** : Berger-Levrault et Cie (Paris)
- **Date d'édition** : 1879
- **Identifiant** : ark:/12148/bpt6k58092828

- **Titre** : Essai sur la condition juridique des Alsaciens-Lorrains
- **Auteur** : Gilbrin, Henri (1859-19..)
- **Éditeur** : A. Rousseau (Paris)
- **Date d'édition** : 1884
- **Identifiant** : [ark:/12148/bpt6k54424002](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:fr:hb:12148-bpt6k54424002)